

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2010

Le dix huit Octobre deux mille dix, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHELET Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. Fabrice MICHELET Maire, Mme Sylvie MAGNAIN Adjoint, M. Joël PROUST Adjoint, M. Guillaume GENDRAUX Adjoint, Mme Sylvie COUTEAU Adjoint, M. Christian GRIPPON, Mme Odile BOSSERT, M. Patrick COIRAULT, M. Michel GORNARD, Mme Dominique COIRIER, Mme Martine GENDRAUX, Mme Marie-Claire RAGOT et M. Arthur JONES.

ETAIENT ABSENTS: Mme Valérie INGLIN Adjoint, M. Loïc RANCHERE, Mme Marie-Noëlle AIMARD et M. Philippe FAUCON qui ont respectivement donné pouvoir pour voter en leurs lieu et place à Monsieur Fabrice MICHELET, Mme Sylvie COUTEAU, M. Patrick COIRAULT et Mme Sylvie MAGNAIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Guillaume GENDRAUX

Après adoption du compte rendu de la séance du 20 septembre 2010, et acceptation de l'additif à l'ordre du jour, Monsieur le Maire accueille et remercie Monsieur Dorick Barillot Vice Président de la Communauté de Communes du Cœur du Poitou venu présenter le rapport d'activités 2009 de la CdC.

RAPPORT D'ACTIVITES 2009 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CŒUR DU POITOU

Monsieur le Maire rappelle que la volonté des élus de la Communauté de Communes du Cœur du Poitou est d'informer au mieux la population sur les activités de la CdC. La présentation en sera faite cette année par Monsieur Dorick Barillot qui succède à Madame Saintier en 2009 (activités 2008) et à Monsieur Redien (activités 2007). Les vice-présidents interviennent ainsi dans chaque conseil municipal des communes des 2 cantons.

Après un tour de table de présentation, Monsieur Barillot commente le rapport d'activités communiqué aux élus depuis plusieurs jours et les invite à l'interroger s'ils le souhaitent. Les sujets présentés sont les suivants avec une information sur l'évolution en 2010.

D'autre part, pour dynamiser et valoriser l'exposé, un questionnaire-quiz est remis aux élus.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 2009

Signature d'un compromis de vente pour la vente des terrains de la Zone des Maisons Blanches

Validation de la démarche « PER »

Octroi de 4 bourses régionales « désir d'entreprendre »

Inauguration des 2 bâtiments relais aux Maisons Blanches

Forum des entreprises à CHEF BOUTONNE

2010

Projet d'agrandissement des Ecuries du Breuil

Forum des entreprises à SAUZE VAUSSAIS

Échange de terrains route de Melle à CHEF BOUTONNE

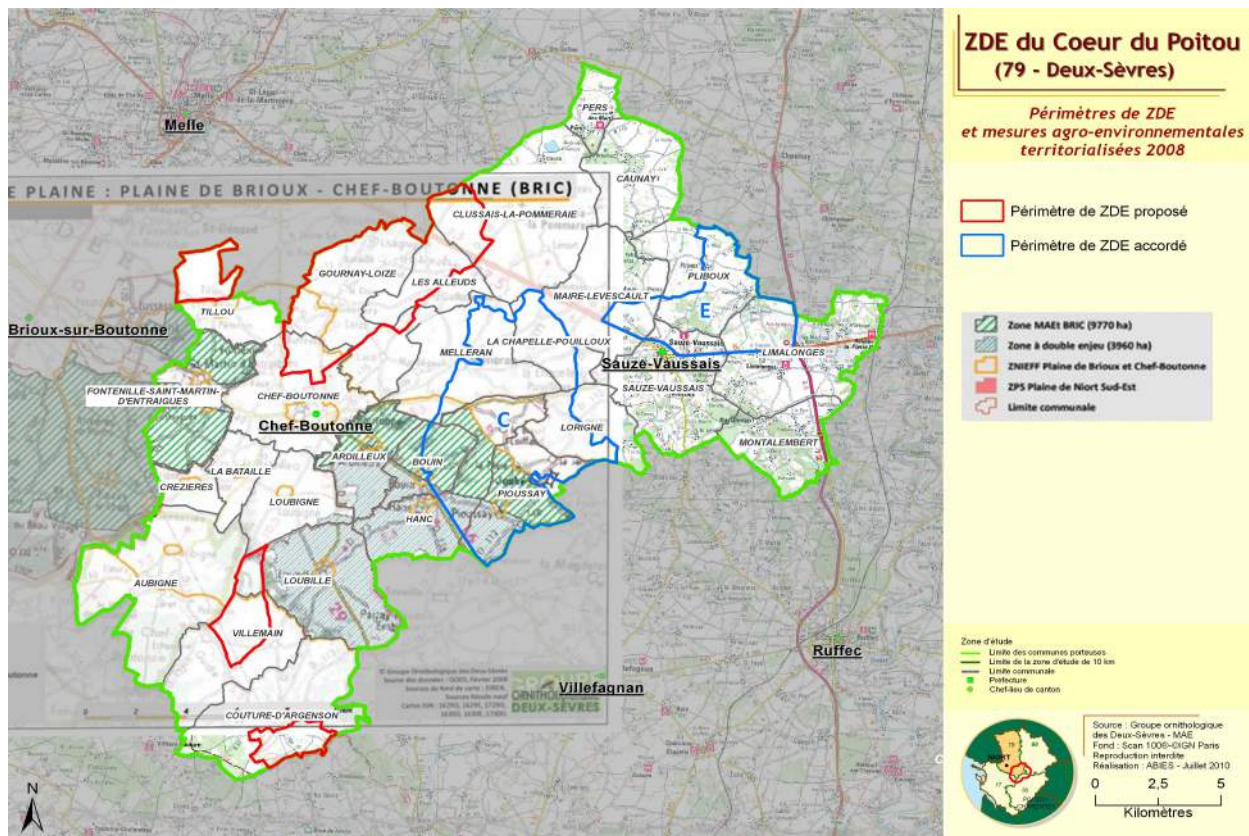
Volonté de construire 2 autres bâtiments relais

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 2009

Dépôt du dossier pour 4 zones (1 nord ouest – 1 est – 1 centre – 1 sud ouest du territoire communautaire)

2010

Refus des périmètres NO et SO - 4 nouveaux périmètres proposés



CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'EQUIPEMENTS ET ACTIONS SCOLAIRES D'INTERET COMMUNAUTAIRE 2009

Fermeture d'une classe à Chef-Boutonne

Programme de changement des ouvertures : 179 000 €HT (5 sites)

Travaux d'assainissement à LORIGNE (11 000 € HT)

2010

Mise en place d'une commande groupée des fournitures scolaires de base - Réflexion sur le devenir des sites scolaires

COMMISSION SOLIDARITE ET SANTE 2009

Réflexion autour de l'avenir médical du territoire

Monsieur le Maire indique le dossier de maison médicale n'évolue pas, devant l'urgence du besoin, il n'est pas exclu que la commune d'imprime davantage

2010

Passation du marché avec le foyer logement de SAUZE VAUSSAIS pour la fourniture des repas pour le portage à domicile.

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE 2009

Mise en place des contrats d'objectifs avec les centres de loisirs (35 000 €)

2010

Mise en place du RAM - Ouverture en novembre

TOURISME 2009

Transfert de la compétence vers le Pays Mellois

2010

Mise en place de l'office de pôle

COMMISSION COMMUNICATION 2009

Mise en place du journal « A cœur Ouvert »

Forum des entreprises

Journal annuel « cœur du Poitou »

2010

Forum des entreprises - Mise en place du site internet - Mise en place d'un journal interne « Proximité »

COMMISSION PATRIMOINE HABITAT 2009

Permis de construire pour l'aménagement du pôle administratif

2010

Réflexion pour la mise en place d'une OPAH sur notre territoire

ASSAINISSEMENT 2009

Compétence quotidienne et peu visible

Travaux rue du Lieutenant Billy à Sauzé-Vaussais (130 000 € HT)

2010

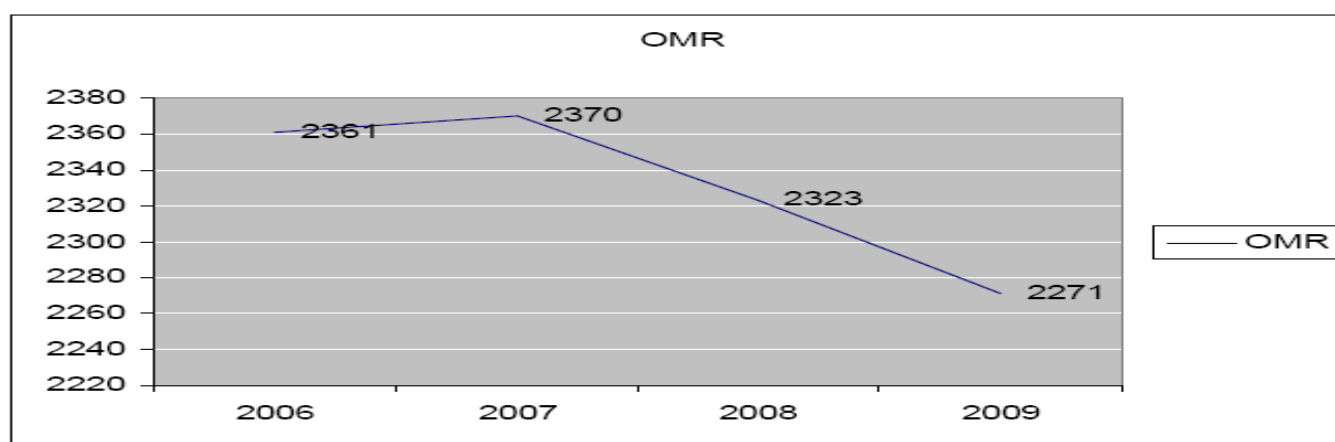
Travaux à Chef-Boutonne : Rue de la laiterie et Avenue de l'hôtel de ville et des écoles (Montant 280 000 €/HT)

Monsieur Grippon interroge quant aux dispositions envisagées pour Planier où des odeurs importantes créent une réelle nuisance pour les riverains.

Monsieur Proust répond que la cause n'en est toujours pas déterminée. Parallèlement, un projet est à l'étude pour redimensionner la station principale pour la porter à 3000 équivalent habitants et permettre le transfert des effluents actuellement traités par la station de Planier pour le bourg de Lussais vers celle du Guibou.

GESTION DES DECHETS 2009

Evolution du tonnage des ordures ménagères envoyé au centre de stockage



Encouragement vers le traitement individuel des déchets ménagers

Maintien du taux à 13.03 % (avec la volonté de le maintenir également en 2010)

DEVELOPPEMENT DURABLE 2009

Réflexion sur l'approvisionnement des matières premières dans les cantines

Engagement sur la réduction des pesticides

2010

Mise en place d'un approvisionnement en circuits courts dans les cantines pour certains aliments

FISCALITE 2009

Augmentation du taux des 4 taxes de 25 %

2010

Maintien des taux des taxes

TAXE D'HABITATION – DECISION POUR LE ROLE 2011

La réforme conduisant à la suppression de la taxe professionnelle transfère le produit de la part départementale de la taxe d'habitation au profit des communes et communautés de communes.

Le mode de calcul des abattements de taxe d'habitation fait que cette réforme peut avoir d'importantes conséquences sur la feuille de taxe d'habitation 2011 des administrés.

Le législateur a prévu des abattements de base pour les résidences principales en fonction : du caractère de résidence principale (abattement général à la base : facultatif), du nombre de personnes à charge (de droit et facultatif), de la situation (abattement personnes de condition modeste ou personnes handicapées: facultatif)

Les abattements sont calculés sur la valeur locative moyenne de la commune pour la part communale et sur la valeur locative moyenne départementale pour la part départementale.

Or, dans notre département la valeur locative moyenne est bien supérieure aux valeurs locatives moyennes

communales et les abattements du département sont supérieurs aux valeurs de droit.

La commission « Finances–Marchés Publics » a réalisé des simulations avec Monsieur Hélias Trésorier mercredi dernier, pour inviter les élus à délibérer.

Mais devant les problèmes posés par le transfert de la Taxe d'Habitation du département, le gouvernement vient de prendre la décision (le 14/10/2010) de proposer au Parlement de corriger les transferts de fiscalité sur les ménages et les incidences sur les finances locales.

Un mécanisme neutraliserait les effets de ce transfert pour le contribuable, sans perte de recettes pour la collectivité.

Il n'est donc plus nécessaire que la collectivité aligne ses abattements sur ceux du département pour éviter des hausses de cotisation pour les contribuables.

Le Conseil Municipal prend note de cette information. Aucune décision n'est donc prise.

<p style="text-align: center;">AMENAGEMENT DE L'AVENUE CENTRALE POINT SUR LES TRAVAUX – TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES CONVENTION FRANCE TELECOM</p>
--

Point sur les travaux

Le chantier se déroule donc dans d'excellentes conditions avec la compréhension des riverains qui se plaignent davantage du trafic de véhicules en dehors des heures de travail des entreprises, que du chantier lui même. La gestion de la circulation est faite au coup par coup en fonction de l'évolution du chantier en essayant de minimiser les désagréments et en conservant un accès pour les riverains et les commerces.

Les travaux évoluent donc normalement voire même plus rapidement que prévu du fait de la clémence du temps. Pour tenir compte de la réduction du flux de véhicule du fait des vacances scolaires, la démolition partielle de la propriété Chasseray débutera le 25 Octobre 2010. L'indisponibilité de l'Avenue Auguste Gaud durera plusieurs jours car les travaux sur réseau se feront à suivre. La 1ère tranche de travaux devrait ainsi se terminer vers la fin novembre à l'exception des plantations prévues au printemps et de la mise en place des mâts d'éclairage public prévue à la fin février.

Diverses opportunités de travaux sont exposées et pourraient être acceptées en travaux supplémentaires :

Travaux Rue Kennedy :

L'enlèvement de tous les poteaux est bien sûr souhaitable, l'un d'eux au coin de la propriété Chatain-Ducros n'a pas été intégré dans le projet d'enfouissement des réseaux puisqu'il se trouve rue Kennedy. Il conviendrait donc de le rajouter et d'en profiter pour faire une connexion du réseau d'éclairage public sur le poste ressource et d'installer un câble pour alimenter le terrain communal (« terrain Gallaud »).

La Sarl Delaire a présenté un devis correspondant à ces prestations d'un montant de 5 546.60 € HT soit 6 633.73 € TTC.

Travaux Avenue Auguste Gaud :

Au gré de la réflexion sur les travaux de l'avenue Auguste Gaud, il est apparu que pour des raisons esthétiques, le poteau à proximité des services techniques devait être déplacé. La répartition des éclairages sur le tronçon depuis la Croix Perrine jusqu'aux services techniques est donc revue. Le devis de la Sarl DELAIRE pour la mise en place de 2 mâts et d'une crosse s'élève à 9 206 € HT soit 11 010.38 € TTC.

Convention avec France Télécom :

Le partenariat avec France Telecom pour l'enfouissement des lignes téléphoniques est ainsi organisé :

France Télécom prend à sa charge :

Esquisse, réception et fourniture du matériel du génie civil
82% des études, de la réalisation et de la dépose des travaux de câblage

La commune prend à sa charge :

Les études et la réalisation de pose du génie civil
18% des études, de la réalisation et de la dépose des travaux de câblage PB d'écriture différente!

Le montant pris en charge par France Télécom s'élève donc à 8 239.00€ et par la Commune à 2 697.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- autorise le Maire à signer la convention correspondante avec France Télécom
- accepte les devis de la Sarl Delaire pour les travaux Avenue Auguste Gaud et Rue Kennedy évoqués ci-dessus.

Monsieur le Maire invite les élus à une réunion pour des essais d'éclairage public le 02 Novembre 2010.

CONSTRUCTION DE TROTTOIRS – RUE DU CHEMIN VERT

Monsieur Joël Proust adjoint, indique aux membres de l'assemblée, que les travaux de construction de pavillons « Le Hameau du Chemin vert » sur le côté sud, urbanise davantage cette rue où il convient par ailleurs, de gérer l'écoulement des eaux pluviales.

Un cahier des charges (mise en place de 144 ml de bordures, réalisation de trottoirs en calcaire avec des tranchées drainantes pour gérer les eaux pluviales sur place), validé par la commission « Finances – Marchés Publics », a permis de réaliser une consultation à laquelle 4 entreprises ont répondu.

La commission a examiné les offres et propose ainsi de retenir la moins disante (seul le critère prix était déterminant) présentée par l'entreprise MLTP pour un montant de 18 000 € HT. Le Conseil Municipal à l'unanimité, entérine cette proposition. La réalisation des travaux se fera dans les meilleurs délais.

Monsieur Joël Proust souligne la nécessité d'envisager la réalisation de travaux sur le côté nord en 2011.

MISE EN PLACE D'UN MODULE « PERMIS DE CONDUIRE » EN PARTENARIAT AVEC LE CCAS ET LA MISSION LOCALE

Madame Sylvie Magnain adjointe, indique aux élus, que la Mission Locale Sud Deux-Sèvres propose la mise en place d'un module « Permis de conduire » pour des jeunes de moins de 25 ans inscrits à la Mission Locale et pas déjà inscrits à une Auto Ecole. L'objectif de cette action est de favoriser la mobilité des jeunes et de ce fait favoriser également l'accès à l'emploi.

Le partenariat financier est le suivant : l'Etat finance le code, 10 heures de conduite et des ateliers relais. Quant à la participation des collectivités (15 heures de conduite complémentaires par jeune), elle sera compensée par 70 heures de travaux d'intérêt collectif pour la commune (projet pour 6 jeunes sur le Pays Mellois dont 2 ou 3 possibles sur Chef).

Le Centre Communal d'Action Sociale de Chef-boutonne demandeur d'une telle action depuis plusieurs mois, a donc été contacté, et a répondu favorablement et à l'unanimité, à cette proposition lors de sa dernière réunion, en inscrivant les crédits nécessaires (525 € par jeune). La provision faite au budget pour l'organisation de module « aide à la gestion budgétaire » n'ayant pas été utilisée car les associations caritatives ont pris le relais, permet d'affecter cette somme à d'autres actions comme celle-ci par exemple.

Monsieur Arthur Jones demande comment les jeunes seront choisis pour y prétendre. Il regrette la notion de sélection et la restriction en nombre. La diminution du montant de l'aide aurait peut être permis l'accès à un plus grand nombre. La répartition est toujours délicate et difficile à faire, il faut par ailleurs tenir compte de l'intensité de la formation sur une durée courte. Les cours commencent dans les prochains jours.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit pour les élus de se prononcer sur l'accueil des jeunes pour les 70 heures de travaux d'Intérêt Collectif, au printemps 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'accueil de ces 3 jeunes étant précisé qu'il sera tenu compte de leurs aptitudes, pour qu'ils soient affectés dans un service qui leur corresponde au mieux.

Monsieur le Maire souligne l'action de Madame Cornette agent du CCAS pour mener à bien de telles actions, et le relationnel qu'elle a créé avec les différents partenaires potentiels.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Madame Sylvie COUTEAU adjointe, soumet la proposition d'attribution d'aides examinée par la commission « Animation de la vie locale -Culture- Jeunesse », pour Marchavec d'une part et pour Surfin'Boutonne d'autre part.

Un large débat est lancé par Monsieur Arthur Jones qui craint que le fait que la collectivité apporte son soutien pour l'organisation de concerts, incite les artistes à demander des cachets plus conséquents.

Monsieur le Maire rappelle que depuis 4 ans, la collectivité aide aux projets et non pas au fonctionnement des

associations. Le rôle de la collectivité est en effet d'encourager et de soutenir l'organisation de manifestations en donnant les moyens logistiques et financiers. La question est de savoir si elles pourraient être envisagées sans le partenariat de la commune.

Il précise par ailleurs, qu'il est important que les attributions soient faites de manière cohérente et que le rayonnement géographique en soit apprécié. Le fait que la collectivité aide financièrement l'organisation d'une animation qui attire des gens de l'extérieur comme lors des concerts proposés par Surfin'Boutonne, est un atout pour la collectivité.

Monsieur Jones accepte ces considérations. Son souhait n'est pas de limiter les aides, mais d'être juste en les accordant et que ce ne soit pas fait au détriment d'autres demandes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de verser

- à l'unanimité une aide de 900 €uros à l'association Marchavec pour aider à l'organisation du marché de Noël, sur la Place Cail, le 18 décembre 2010

- par 15 voix pour (2 abstentions émanant d'un élu (ayant un pouvoir) qui cautionne la remarque de Monsieur Jones) de 1 500 € à Surfin 'Boutonne pour aider à l'organisation de concerts tout au long de l'année.

TRANSFERT DU COLLEGE FRANCOIS TRUFFAUT DANS LE PATRIMOINE DEPARTEMENTAL

Monsieur le Maire rappelle l'accord donné pour ce transfert et demande aux élus qui acceptent à l'unanimité, de l'autoriser à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

MODIFICATION DES STATUTS DU SMAEP 4B

Vu la demande d'adhésion des communes de Asnières en Poitou, Aubigné, Brieuil sur Chizé, Brioux sur Boutonne, Crézières, Ensigné, Juillé, Lusseray, Celles sur Belle (pour Montigné et une partie de Verrines), Périgné, Saint-Médard, Secondigné sur Belle, Séligné, Vernoux sur Boutonne, Villiers sur Chizé, Villefollet, La Bataille, St Romans les Melle, St Martin les Melle (pour une partie), Loubigné, Loubillé, Villemain ;

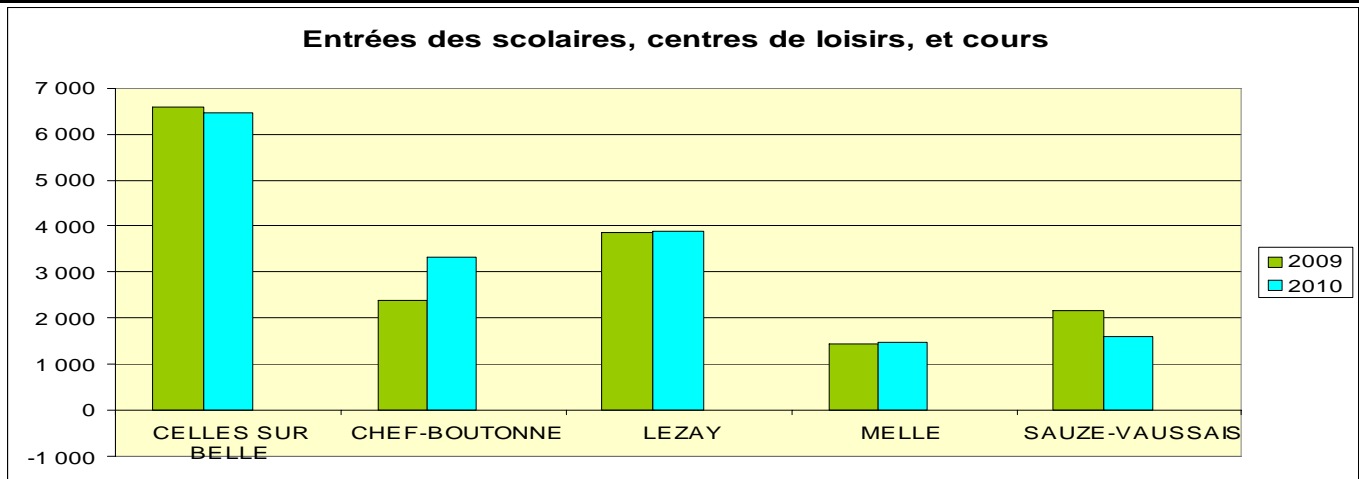
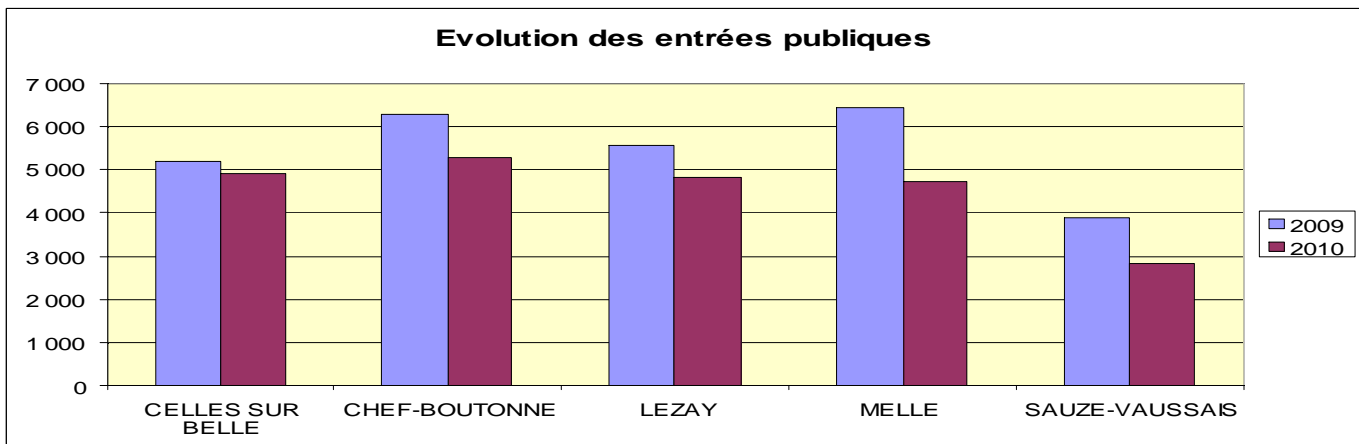
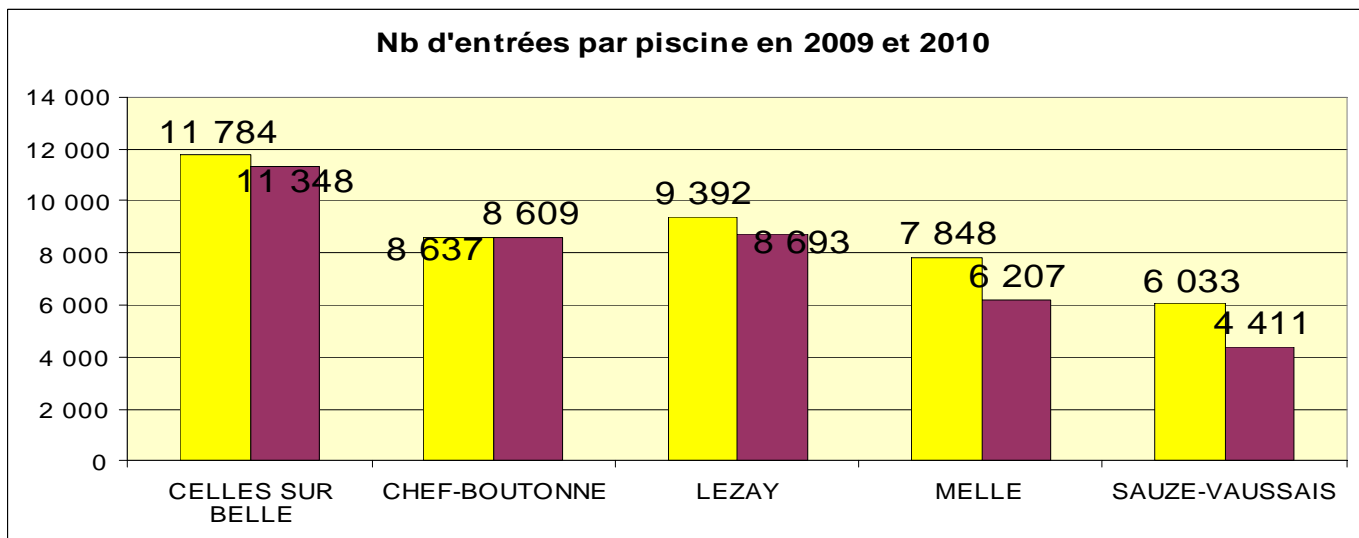
Vu la délibération du Syndicat SMAEP 4B en date du 30 septembre 2010 acceptant l'adhésion des ces communes ;
Sur proposition du Maire et en vertu de la décision du SMAEP 4 B en date du 30 septembre 2010 le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte l'adhésion des communes suivantes et la modification des statuts du Syndicat AEP4B qui en découle :

Les Alleuds, Ardilleux, Asnières en Poitou, Aubigné, Beauvoir sur Niort, Belleville, Boisserolles, Brieuil sur Chizé, Brioux sur Boutonne, Brûlain, Celles sur Belle (pour Montigné et une partie de Verrines), Chef-Boutonne, Chizé, Couture d'Argenson, Crézières, Ensigné, Fors, Gournay-Loizé, Juillé, Juscorps, La Bataille, Les Fosses, Le Vert, Lusseray, Loubigné, Loubillé, Maisonnais, Marigny, Paizay le Chapt, Périgné, Prissé la Charrière, St Etienne la Cigogne, St Martin les Melle (pour une partie seulement), Saint- Médard, St Romans les Melle, St Romans des Champs, Secondigné sur Belle, Séligné, Tillou, Vernoux sur Boutonne, Villefollet, Villemain, Villiers en Bois, Villiers sur Chizé, (à compter du 1^{er} janvier 2011), et les syndicats d'alimentation en eau potable de Fontenille – St Martin d'Entraigues, Marcillé, Rom-Bouleure

BILAN DE LA FREQUENTATION 2010 DE LA PISCINE INTERCOMMUNAUTAIRE DE CHEF-BOUTONNE

Monsieur le Maire commente les tableaux illustrant la fréquentation 2010 et l'évolution par rapport à 2009, sur l'ensemble des sites gérés par le Syndicat Mellois des Piscines.

Il explique que l'évolution de la fréquentation pour Chef-Boutonne entre 2009 et 2010 est liée à la période d'ouverture un peu plus longue cette année car l'accès a été possible dès le début juin et probablement au professionnalisme du maître nageur qui avait su se faire apprécier dès l'année dernière. Cela a pu motiver les parents à le solliciter pour l'apprentissage de la nage pour leurs enfants et les adultes à participer aux cours d'aqua-gym.



RAPPORTS DES COMMISSIONS

Sylvie MAGNAIN Adjoint responsable de la Commission « Vie Sociale – Solidarité »

- dresse le bilan de l'action piscine organisée par les CCAS des communes du canton (pour faciliter l'accès aux familles les plus modestes). Sur Chef-Boutonne, 14 personnes dont 2 adultes en ont profité.

L'opération méritera d'être renouvelée la prochaine saison, moyennant une information plus importante.

- annonce une prochaine réunion avec les élus du canton pour poursuivre la réflexion déjà amorcée ensemble pour favoriser l'accès aux activités culturelles et sportives à un plus grand nombre d'enfants du territoire.

Guillaume GENDRAUX Adjoint responsable de la Commission « Amélioration et Valorisation du Patrimoine »

- indique que la commission a sélectionné 31 maisons dans le cadre du concours des maisons fleuries. Les propriétaires sont invités à la remise de prix où les 10 premières seront honorées, le 22 Octobre 2010.

Sylvie COUTEAU Adjoint responsable de la Commission « Animation de la vie locale – Culture Jeunesse »

- annonce que les élèves des écoles primaires et collèges publics et privés ont répondu favorablement à l'appel à candidature pour la mise en place d'un conseil municipal de jeunes à Chef-Boutonne. Les élections auront lieu le 22 octobre dans chaque établissement concerné.

Monsieur le Maire propose que l'installation officielle de ce conseil municipal de jeunes ait lieu le 10 Novembre à 17 heures 30 en présence des encadrants (9 volontaires des 3 associations locales de parents d'élèves), des parents qui le souhaitent et des élus disponibles. Cette cérémonie se poursuivrait par une réunion officielle de Conseil municipal à 18 heures 45 au cours de laquelle quelques délibérations seront prises pour leur montrer le fonctionnement d'une telle assemblée. Le Conseil Municipal accepte la démarche.

- annonce que le repas de fin d'année élus –agents aura lieu le 17 décembre 2010.

Joël PROUST Adjoint responsable de la Commission « Infrastructures – Travaux – Voirie »

- fait état de l'évolution des travaux en cours (trottoirs, travaux CAEDS, opérations de goudronnage – travaux d'écoulement des eaux pluviales – lancement de l'aménagement du pôle administratif de la CdC qui nécessitera peut être une intervention pour la destruction du mur de clôture qui doit être enlevé avant la mise en place des bétons désactivés de l'avenue ...)

Monsieur le Maire en profite pour informer l'assemblée que Monsieur Proust a été désigné responsable de la commission « travaux – patrimoine » de la CdC pour remplacer Monsieur Royer qui a annoncé son souhait de ne plus assurer cette responsabilité.

Il va à ce titre là, rencontrer prochainement l'architecte qui travaille à la rénovation du gymnase de Chef-Boutonne.

L'ordre du jour étant épuisé, les rapports des commissions présentés, Monsieur le Maire évoque quelques informations diverses avant de clore la séance à vingt trois heures :

Construction d'une Gendarmerie : Pour faire suite à l'information donnée lors de la réunion précédente, Monsieur le Maire informe que le dossier avance. Les communes du canton vont être invitées à délibérer pour la création d'un SIVU dont la compétence unique sera la construction d'une gendarmerie sur le canton de Chef-Boutonne. Un groupe de maires volontaires travaille à la rédaction des statuts et du règlement qui seront donc proposés.

Stage de Chloé Boissinot : Monsieur le Maire indique que Chloé Boissinot stagiaire est venue présenter le diagnostic qu'elle a fait sur le château de Javarzay, aux élus et à l'association des Amis du Château de Javarzay et l'association Cail pour mener ensemble une réflexion de valorisation du site. Des orientations ont déjà été envisagées. Le travail collectif se poursuit.

Passage au cinéma numérique : Madame Magnain donne le compte rendu de la rencontre avec la Région à laquelle elle a participé avec Monsieur Bonneau Président de Ciné Chef. Les différentes aides possibles ont été évoquées.

Monsieur Coirault élu référent « sécurité routière » annonce une action en faveur des seniors.

Monsieur le Maire indique que sauf contre ordre, les prochaines réunions sont programmées le 10 Novembre et le 29 Novembre 2010.

Ainsi délibéré en Mairie de Chef-Boutonne le 18 Octobre 2010.

Le Maire
Fabrice Michelet